



À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert, dans le comté de Berthier, tenue au Centre communautaire Chevalier-De Lorimier, sis au 1891 rue Principale à Saint-Cuthbert, le 20 février 2025 à 17 h et à laquelle :

**Sont présents(es) :** M. Richard Belhumeur Maire  
M. Vincent Bergeron Conseiller au poste 3  
Mme Élyse Fafard Conseillère au poste 4  
M. Sylvain Toupin Conseiller au poste 5  
Mme Annie Sylvestre Conseillère au poste 6

**Sont absents(es) :** M. Éric Deschênes Conseiller au poste 1  
M. Richard Dion Conseiller au poste 2

Formant quorum, la séance est ouverte sous la présidence de M. Richard Belhumeur. Le directeur général et greffier-trésorier, M. Larry Drapeau, est présent et agit à titre de greffier de la séance. La directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, Mme Nathalie Panneton, est également présente.

Le greffier de la séance fait mention que l'avis de convocation a été signifié aux membres du conseil en date du 18 février 2025.

## **ORDRE DU JOUR**

1. Réfection du 2021 rue Principale - Octroi du contrat
2. Réfection du 2021 rue Principale - Octroi du contrat pour le filage du système de sécurité
3. Réfection du 2021 rue Principale - Achats des caméras de sécurité et des contrôles d'accès
4. Glissement de terrain sur le rang du Nord-de-la-Rivière-Chicot - Octroi du contrat pour l'étude géotechnique
5. Période de questions
6. Levée de la séance

### **1. RÉFECTION DU 2021 RUE PRINCIPALE - OCTROI DU CONTRAT**

**16-02-2025**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Cuthbert a procédé à un appel d'offres public via le Système électronique d'appel d'offres (SEAO), portant le numéro d'avis 2025-01, pour des travaux de réfection du bâtiment sis au 2021 rue Principale;

**CONSIDÉRANT** la séance d'ouverture des soumissions qui a eu lieu le 18 février 2025, dans le cadre dudit appel d'offres public;

**CONSIDÉRANT QUE** sept (7) entreprises ont déposé une soumission dans les délais requis, soit :

<b>SOUSSIONNAIRES</b>	<b>CONFORME (Oui/Non)</b>	<b>PRIX GLOBAL (Incluant les taxes)</b>
Construction Hébert & Hébert inc.	Oui	660 500,00 \$
GMI Construction	Oui	707 640,08 \$
Entreprises Philippe Denis inc. (Les)	Oui	735 781,36 \$
Corrado Entrepreneur Général (9480-0265 Québec inc.)	Oui	765 565,64 \$
Construction Éric Longpré	Oui	793 319,46 \$
Lixm Entrepreneur Général inc.	Oui	982 737,32 \$
Construction L. Morin	Oui	1 387 003,21 \$

**CONSIDÉRANT** la recommandation de Audrey Robert, architecte chez *Lachance & associés architectes*;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mme Annie Sylvestre, appuyé par Mme Élyse Fafard et résolu :

**QUE** le conseil octroie le contrat à l'entreprise *Construction Hébert & Hébert inc.*, plus bas soumissionnaire jugé conforme, pour l'exécution des travaux de réfection du bâtiment sis au 2021 rue Principale, conformément aux documents d'appel d'offres publiés et à la soumission déposée, au montant de 660 500,00 \$ (tx. incl.);

**QUE** cette résolution ainsi que tous les documents de soumission font office de contrat.

Adoptée à l'unanimité.

## **2. RÉFECTION DU 2021 RUE PRINCIPALE - OCTROI DU CONTRAT POUR LE FILAGE DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ**

**17-02-2025**

**CONSIDÉRANT QU'**il est nécessaire de refaire le système de sécurité du bâtiment sis au 2021 rue Principale à Saint-Cuthbert;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entreprise *GC Alarme Sécurité* fait une offre de service pour les travaux de filage et d'installation des équipements de sécurité;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Sylvain Toupin, appuyé par M. Vincent Bergeron et résolu :

**QUE** le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert accepte l'offre de service de *GC Alarme Sécurité* pour les travaux de filage et d'installation des équipements de sécurité au bâtiment sis au 2021 rue Principale, au montant de 9 599,12 \$ (av. tx.).

Adoptée à l'unanimité.

3. **RÉFECTION DU 2021 RUE PRINCIPALE - ACHATS DES CAMÉRAS DE SÉCURITÉ ET DES CONTRÔLES D'ACCÈS**

18-02-2025

**CONSIDÉRANT QU'**il est nécessaire d'ajouter des caméras de sécurité et des contrôles d'accès au bâtiment sis au 2021 rue Principale à Saint-Cuthbert;

**CONSIDÉRANT QUE** le service des systèmes d'information et des télécommunications de la MRC de D'Autray accompagne la Municipalité dans le choix des équipements à acheter et a soumis une liste des prix totalisant 5 572,00 \$ (av. tx.);

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mme Annie Sylvestre, appuyé par M. Sylvain Toupin et résolu :

**QUE** le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert accepte la liste des équipements proposés par le service des systèmes d'information et des télécommunications de la MRC de D'Autray pour l'acquisition des équipements nécessaires à l'installation d'un système de caméras et de contrôle des accès pour le bâtiment susmentionné, au montant de 5 572,00 \$ (av. tx.).

Adoptée à l'unanimité.

4. **GLISSEMENT DE TERRAIN SUR LE RANG DU NORD-DE-LA-RIVIÈRE-CHICOT - OCTROI DU CONTRAT POUR L'ÉTUDE GÉOTECHNIQUE**

19-02-2025

**CONSIDÉRANT QUE** le comité de sélection n'a pas pu statuer sur les soumissions reçues;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Vincent Bergeron, appuyé par Mme Élyse Fafard et résolu :

**QUE** le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert reporte à une date ultérieure l'octroi du contrat pour l'étude géotechnique requise concernant le glissement de terrain sur le rang du Nord-de-la-Rivière-Chicot.

Adoptée à l'unanimité.

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

La période de questions débute à 17 h 06 et aucune question n'est posée.

## 6. LEVÉE DE LA SÉANCE

20-02-2025

Il est proposé par M. Vincent Bergeron et résolu que la séance est levée.

Adoptée à l'unanimité.

*Je, Richard Belhumeur atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

Richard Belhumeur, maire



---

Larry Drapeau, directeur général et greffier-trésorier

### **Certificat de disponibilité de crédits**

Je, soussigné, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées ou acceptées par le conseil lors de la présente assemblée.

Certifié à Saint-Cuthbert ce 20<sup>e</sup> jour du mois de février 2025.



---

Larry Drapeau

Directeur général et greffier-trésorier